



## MAIRIE DE BÉDOIN

ARRÊTÉ N° MA-ARE-2022-389  
en date du 17 septembre 2022

### DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Le Maire de la commune de Bédoin,

VU la loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels

VU le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours.

CONSIDERANT l'absence d'adjoint au maire ou de conseiller municipal désigné en qualité de correspondant incendie et secours dans la commune;

CONSIDERANT qu'il appartient au maire de désigner un correspondant incendie et secours parmi les membres du Conseil municipal,

CONSIDERANT que cette désignation doit intervenir dans un délai de trois mois à compter de l'entrée en vigueur du décret susvisé, à savoir avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** M. Gilles BERNARD, Adjoint au maire, est désigné correspondant incendie et secours pour la commune de Bédoin.

**ARTICLE 2 :** Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;  
concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;  
concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié dans le registre des arrêtés et notifié à l'intéressé. Il sera transmis à la Préfète de Vaucluse ainsi qu'au président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours de Vaucluse.

Notifié le 24.9.22

Signature

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de Vaucluse le :

le Maire, M. Alain CONSTANT



et publication sur le site internet de la commune de Bédoin le : 27 septembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

084-218400174-20220917-AR-2022-389-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022

Affichage : 16/09/2022

